



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 19 mai 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	12/05/2010
Affichage	12/05/2010

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

THEME : SPORTS 2

**OBJET : CENTRE DE MEDECINE
SPORTIVE : DEMANDE DE
SUBVENTION AU CONSEIL
REGIONAL POUR L'ANNEE 2010**

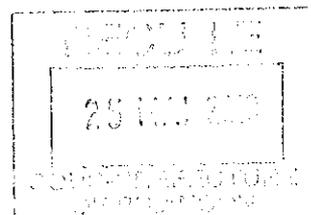
Etaient Présents : DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard
CIRIO Raymond pouvoir à MARCHELLO Marie
GUIGLI Catherine pouvoir à PEYTHIEU Eric
CODURI Laetitia pouvoir à DJEFFAL Mohamed
BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain
ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

Absents-Excusés : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, CODURI Laetitia, BRUNET Pascale, ESCALLIER Karine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Eric PEYTHIEU

Dans le cadre du fonctionnement du Centre de Médecine Sportive, depuis de nombreuses années la Région subventionne, à hauteur d'environ 10 000 euros, le suivi médical des athlètes classés sur les listes de haut niveau.

Par délibération en date du 31 mars 2010, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune, englobant le budget prévisionnel du Centre de Médecine Sportive et intégrant la subvention du Conseil Régional (aide sollicitée 10 000 euros).

Il convient donc de solliciter l'aide de la Région pour le fonctionnement du Centre de Médecine Sportive et le suivi des athlètes de haut niveau pour l'année 2010.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Région pour le fonctionnement du Centre de Médecine Sportive pour un montant de 10 000 euros sur un budget prévisionnel total de 88 432 euros.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

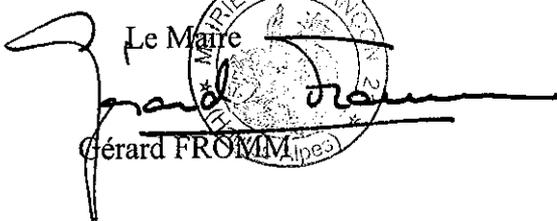
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 21 MAI 2010

PUBLIÉ LE 21 MAI 2010

NOTIFIÉ LE